



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65675

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur l'inquiétude des mouvements familiaux quant à la célébration de l'Année internationale de la famille, prévue en 1994. De nombreux pays ont constitué un comité national pour organiser des manifestations en vue de célébrer cette année ; une coordination existe avec un secrétariat basé à Vienne, dans le cadre de l'ONU. Quinze mois avant le lancement de cette célébration, la Fédération des familles de France estime qu'il serait regrettable que la France ne s'associe pas à cet hommage à la famille, ou que seules les actions dispersées soient organisées. C'est pourquoi il lui demande de lui faire connaître les modalités d'organisation qui ont été mises en place en France, et les possibilités offertes aux mouvements familiaux pour participer à la préparation de cette Année internationale de la famille.

Texte de la réponse

Réponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65675

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5710